



Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
Du jeudi 27 novembre 2025 à 19h00 en Mairie

Présidence

La séance est ouverte par Monsieur le Maire, **Jean-Marie BARRAL**.

Présences

Membres présents : Jean-Marie BARRAL, Noëlle ROUX, Didier ELZEARD, Lucie ANTHOINE, Anouck SARTON, Véronique GENSUL, Thomas BETH,

Membres excusés : Yves BARTHALAÏS pouvoir à Didier ELZEARD, Patrick RANOCCHI pouvoir à Noëlle ROUX, Christine FOURNIER pouvoir à Jean-Marie BARRAL

Membres absents : Xavier LONG, Anne-Marie POJER, Eric LIONS

Secrétaire de séance : Noëlle ROUX

ORDRE DU JOUR :

- 61- Tarifs 2026 Salle des fêtes
- 62- Tarifs 2026 repas portés
- 63- Plan de financement DRAC – Oculus
- 64- Tarif voyage
- 65- Tarif salle des jeunes année 2025-2026
- 66- Convention de déneigement St Alban
- 67- Tarif affouage 2025
- 68- Contrat assurance statutaire 2026-2029
- 69- DM 4 budget principal 2025
- 70- DM 5 budget principal 2025
- 71- Projet résidence senior
- 72- Questions diverses

61- Tarifs 2026 Salle des fêtes

La commission finance s'est réunie le 13/11/2025, les tarifs de la salle des fêtes sont inchangés pour l'année 2026.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 10 voix.

62- Tarifs 2026 repas portés

La commission finance s'est réunie le 13/11/2025, les tarifs des repas portés sont inchangés pour l'année 2026.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 10 voix.

63- Plan de financement DRAC – Oculus

L'oculus de l'église St Marcellin étant abîmé, il faut le faire réparer, une demande de subvention au titre de l'entretien est faite auprès de la DRAC Paca.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 10 voix.

64- Tarif voyage

Le voyage annuel du CCAS a eu lieu à Marseille cette année. Il convient de délibérer pour encaisser les recettes correspondantes, le transport reste à la charge de la mairie.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 10 voix.

65- Tarif salle des jeunes année 2025-2026

Le maire explique qu'il est nécessaire de fixer les tarifs de location de la salle des jeunes, suite à la demande formulée par Mme Corbet, souhaitant y organiser des ateliers artistiques tout au long de l'année ainsi que des stages pendant les vacances scolaires. Les charges sont augmentées par rapport à l'année précédente.

Une élue demande à ce que la personne fournisse bien l'attestation de responsabilité civile pour son activité

Délibération adoptée à l'unanimité soit 10 voix.

66- Convention de déneigement St Alban

Délibération concernant le contrat de déneigement de St Alban. Les conditions sont inchangées.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 10 voix.

67- Tarif affouage 2025

Délibération nécessaire à l'encaissement des recettes de l'affouage pour l'année 2025. Le tarif est inchangé.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 10 voix.

68- Contrat assurance statutaire 2026-2029

Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires avec le centre de gestion des Hautes-Alpes. Contrat d'une durée de 4 ans.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 10 voix.

69- DM 4 budget principal 2025

Considérant la nécessité d'ajouter des crédits au programme d'investissement de la restauration du toit de l'église il convient de prendre une décision modificative de type virement de crédits.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 10 voix.

70- DM 5 budget principal 2025

Vu le programme d'investissement de l'église et la nécessité de réaliser les écritures liées au remboursement des avances sur le marché aux 2 entreprises, il convient de prendre une décision modificative de type « révision de crédits ».

Délibération adoptée à l'unanimité soit 10 voix.

71- Projet résidence senior

Monsieur le Maire rappelle le projet de résidence senior sur la commune et le permis de construire accordé en mai 2025.

Vu le recours introduit devant le Tribunal administratif de Marseille par un administré à l'encontre de l'arrêté de permis de construire. Il est précisé que la commune réaffirme son engagement dans le projet.

Un élue explique qu'il votera contre la délibération car il ne partage pas certains points évoqués dans le document. Il n'était pas d'accord à l'origine pour laisser un promoteur gérer tout le projet.

Une élue s'abstient car, pour elle, le motif de la délibération n'est pas clair dans la présentation.

Délibération adoptée avec 7 voix pour, 2 abstentions et 1 contre.

72- Questions diverses

- Le maire explique que des administrés habitant le hameau de St Marcellin voulait une clarification sur le stationnement. Il était précisé lors de la vente du bâtiment que la commune réaliseraient le parking sur la parcelle communale jouxtant le bâtiment.
- L'ostéopathe exerçant dans le bâtiment administratif a fait un courrier en mairie pour une demande de dégrèvement, car lors des travaux de la caserne, effectué par la CCSP, il y avait tellement de bruit qu'elle a dû annuler 2 après-midis de travail. Les élus décident de lui rédiger une lettre d'excuse mais ne pas faire de dégrèvement.
- Une travailleuse indépendante est à la recherche d'un local pour exercer son activité de sellière. Elle cherche un local ayant la possibilité d'y rentrer un véhicule. Il est proposé de l'orienter vers l'association PIAF.

- Monsieur le Maire informe le conseil de la vente d'une coupe de bois par l'entreprise Gandelli.
- Le SCoT sera voté par la CCSP le 9 décembre prochain. Dans l'attente une exposition est affichée en mairie pour informer le public des Dispositions d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Le document est également téléchargeable sur le site internet et une information facebook sera faite.
- Un corso est organisé le 14 juin prochain à Embrun et les communes sont invitées à y participer. Il faut trouver des bénévoles motivés pour la fabrication du char et la mairie devra quant à elle trouver une grange, une remorque pour stocker le char. Une réunion avec les communes aura lieu le 10 janvier prochain à Embrun. Une affiche sera faite pour informer la population de ce projet.
Une élue pense également qu'il faut prévenir les associations de la commune.
- Le maire informe les élus que les dossiers pour la DETR 2026 sont à déposer avant le 31/01/2026.
- Un habitant informe les élus qu'un panneau a été fait pour remplacer celui fourni par l'AMRF et placé dans l'entrée de la mairie. Les élus ne sont pas contre, il faudra réfléchir à qui finance l'impression.
- Le maire fait le point sur le déneigement. Il informe les élus qu'il faudrait trouver un prestataire pour le déneigement à St Marcellin afin de pouvoir faire tourner les 3 agents communaux sur les routes. Il propose de laisser la fraise à neige dans le hameau. Une publication sera faite pour trouver quelqu'un.
- Le maire donne lecture d'un courrier des jeunes agriculteurs, qui demandent un soutien du maire en faveur des éleveurs des Hautes-Alpes, pour l'envoi d'un courrier à Mme la Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et Mme la Ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires. Il demande aux élus du conseil s'ils sont d'accord pour qu'il signe ce courrier.
- Le maire est allé à la réunion organisée par le CAUE au sujet de la rénovation de l'habitat. Il précise qu'il faut aiguiller les habitants vers la maison de l'habitat.
- La réunion de chantier à l'église St Marcellin a eu lieu le mercredi 26 novembre. Les travaux ont pris un peu de retard à cause des précipitations d'octobre. L'objectif est de terminer de poser les ardoises coté auvent afin de pouvoir démonter l'échafaudage de ce côté. La fin des travaux est annoncée pour fin janvier.
Le maire explique aux élus qu'il a demandé au Père Ludovic la possibilité de faire une messe de noël dans l'église. Cela serait possible vers le 21 décembre. Un vin chaud pourrait être offert aux habitants à la fin de la messe.
Il a été également demandé à l'entreprise de laisser la guirlande LED le temps des fêtes de noël !

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19h57.

**Le Maire,
J-M BARRAL**

